

ÉPOUX OU PÈRE

Prénoms Jean-René Luc Michel
 Nom PAILLARD

Né le 1^{er} avril 1985
 à 01 heures 05
 à Cambrin (Nord)
 de (1) Luc Christian Marc PAILLARD
 et de (1) Michèle GORGUET

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 679
 le 24 SEP. 2010 (2)

L'officier de l'état civil

**MENTIONS MARGINALES (3)**

MARIAGE célébré à

le

Les futurs époux ont déclaré (4)

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n°, le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (3)**MENTIONS MARGINALES (3)**

(1) Prénoms et nom du père et de la mère.

(2) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements d'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(4) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le..... par maître....., notaire à.....»

ÉPOUX OU PÈRE

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé le

à

Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (1)

.....
.....
.....
.....

ÉPOUSE OU MÈRE

Extrait de l'acte de décès n°

Décédée le

à

Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (1)

.....
.....
.....
.....

(1) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

PREMIER ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n°

le 17 Septembre 2010

à heures

est né(e) (1) Zee Michele Chonique
(2) PAILLARD

du sexe

à BOULOGNE-SUR-MER (PAS-DE-CALAIS)

reconnu(e) (2)

par les père et mère
le 17 septembre 2010
par (3) Chonique C Pas de Calais
Délivré conformément aux registres, le 20 SEP. 2010

L'officier de l'état civil



MENTIONS MARGINALES (4)

.....
.....
.....

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (4)

.....
.....
.....

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du..... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) »

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère »

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

DEUXIÈME ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n° 1198
le 12 Décembre 2013
à 9 heures 30
est né(e) (1) Gabon Daniel Luc
PAILLARD

du sexe ... Masculin
à BOULOGNE-SUR-MER (PAS-DE-CALAIS)
reconnu(e) (2)
à la déclaration posé le
par (3)

Délivré conforme aux registres, le 13 DEC. 2013

L'officier de l'état civil

Sceau



MENTIONS MARGINALES (4)

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le
à
Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (4)

- (1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du..... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) »
- (2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.
- (3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère »
- (4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

TROISIÈME ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n° 674
le 20 décembre 2018

à 14 heures 52
est né(e) (1) Lou, Zoé, Emilie
PAILLARD

du sexe Féminin
à Tournan-en-Brie (Seine-et-Marne)
reconnu(e) (2) le 13 décembre 2018 à la
mairie de Brie-Comte-Robert (Seine-
et-Marne)
par (3) son père

Délivré conforme aux registres, le 22 décembre 2018



MENTIONS MARGINALES (4)

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le
à
Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil
Sceau

MENTIONS MARGINALES (4)

- (1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du..... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) »
- (2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.
- (3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère »
- (4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.